

PREREQUIS - - AFFILIATION A LA L.F.B.S.E.L.

Conditions minimum requises pour introduire une demande d'adhésion à la L.F.B.S.E.L.

Toute organisation qui présente une activité réputée sportive et ayant un caractère de loisirs, donc HORS compétition de HAUT NIVEAU, peut présenter une demande d'adhésion à notre Ligue à condition :

- 1.a- d'être structuré en A.S.B.L. ou équivalent (statuts, conseil administration, ...) et sans lien familial entre les administrateurs ;
- 1.b- de fournir annuellement la composition du C.A. avec identification complète ;
- 1.c- de fournir TOUTE demande d'aide à la FWB ainsi que son suivi détaillé ;
- 2.- de ne pas être structuré en « fédération ou ligue » et ne pas être affilié à une autre fédération reconnue par la FWB ;
- 3.- de ne pas receler des buts lucratifs cachés ;
- 4.- de prouver un encadrement d'experts concernant les activités présentées (! ADEPS) ;
- 5.- a- de présenter un rapport d'activités complet et cohérent avec obligation d'activités fréquentes et régulières : *prévisionnelles* (exercice +1 ET *en cours* ET *réelles* (exercice -1) ;
b- de fournir les données demandées concernant TOUS les affiliés sous forme numérique et conjointement les documents RGPD demandés lors de l'affiliation et signés par le responsable du cercle;
- 6.- de montrer un contrat d'assurance annuellement en règle de paiement couvrant les activités de TOUS les membres du CERCLE pendant 1 an (preuve de paiement annuel à l'appui);
- 7.- de participer ou d'organiser au moins une journée de manifestation sportive sous l'égide de la LFBSEL avec d'éventuelles invitations de cercles NON membres de la LFBSEL ;
- 8.- de pratiquer le sport dans des salles équipées de DEA et en présence de personnes formées et actualisées à leur utilisation ;
- 9.- de s'engager à suivre scrupuleusement les directives émises par la [FWB, l'ADEPS et la LFBSEL](#) et [respecter le décret du 3/5/2019 modifié le 28/10/2021](#) ;
- 10.- d'adhérer sans condition au décret en vigueur et notamment en matière de : [Loi sur le dopage](#) ; [Règles de sécurité](#) ; [Codes et Chartes d'Ethique sportive](#); [R.G.P.D.](#) ([accord à renouveler annuellement](#)) ;
- 11.- de présenter et d'argumenter sa candidature devant le B.E. de la LFBSEL ;

Pour accord ----- ➔: Pr le cercle (nom):

Nom, prénom, qualité et signature :.....

En cas d'acceptation par le CA, l'adhésion sera présentée à l'AG. **En cas de validation**, l'adhésion sera effective pour une durée d'un an puis reconduite à titre définitif par l'A.G. suivante dès lors que nulle objection n'aura été formulée. **Ces décisions sont sans appel.**